



*SÉCURITÉ PUBLIQUE - POLICE*

---

*Cahier budgétaire*

Présentation aux Commissions d'étude du processus budgétaire 2011

Présentation du 4 mai 2010

## *TABLE DES MATIÈRES*

	<b>PAGE</b>
<b>I - Mission</b>	3
<b>II - Organigramme</b>	4
<b>III - Orientations stratégiques et plan d'action 2010</b>	6
<b>IV - Données financières</b>	
- Sommaire par compétences	12
- Sommaire des revenus par activités	13
- Sommaire des dépenses par activités	14
- Sommaire des revenus et dépenses par objet	15
- Dépenses par catégories d'emplois	16
<b>V - Personnes - ressources</b>	17

## **Le SPVM a pour Mission...**

... de protéger la vie et les biens des citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et règlements en vigueur.

En partenariat avec les institutions, les organismes socio-économiques, les groupes communautaires et les citoyens et citoyennes du territoire de Montréal, le Service s'engage à promouvoir leur qualité de vie en contribuant à réduire la criminalité, en augmentant la sécurité routière, en favorisant le sentiment de sécurité et en développant un milieu de vie paisible et sûr, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

## **Pour ce faire, le SPVM s'est doté d'une Vision**

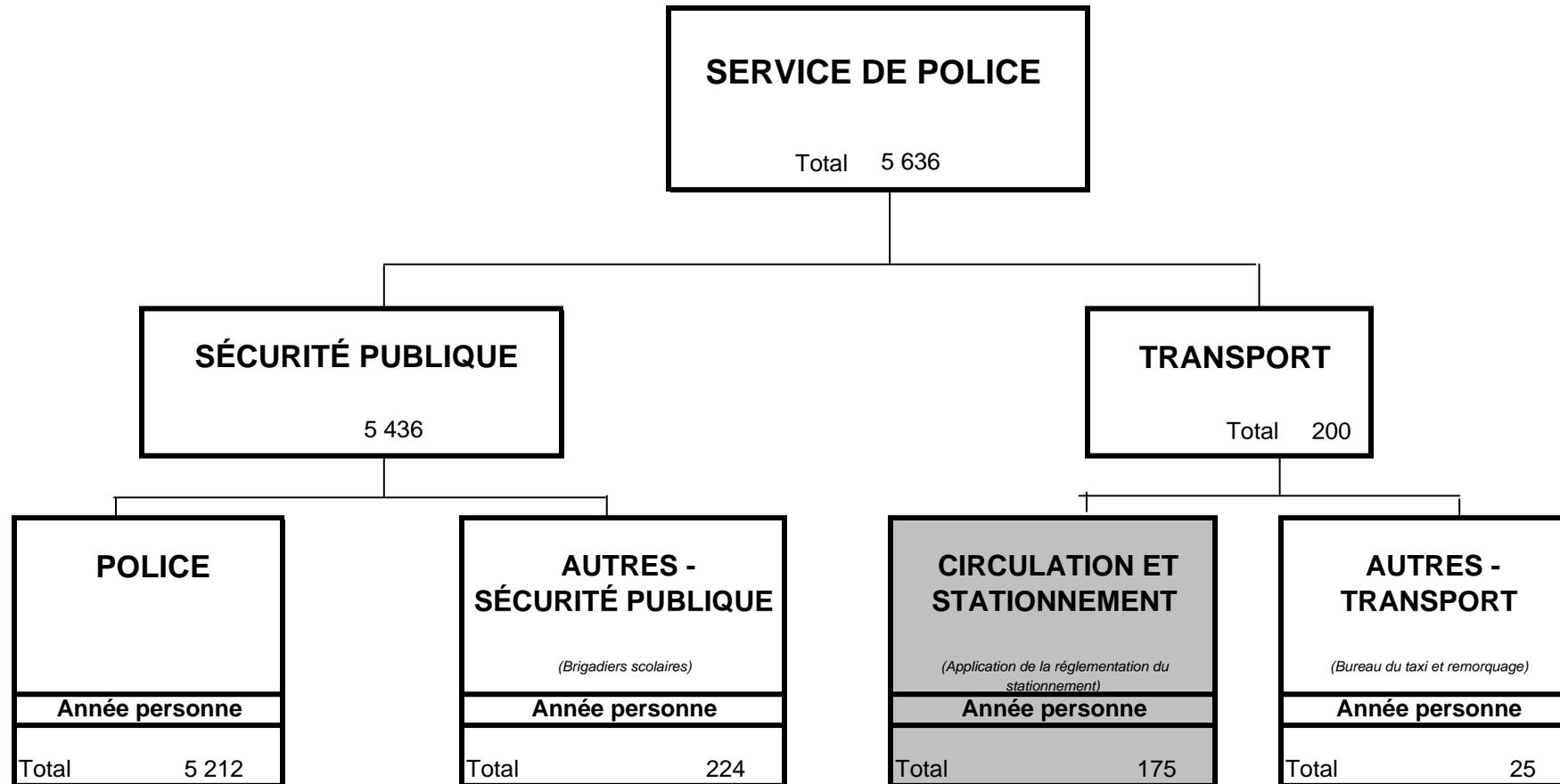
Le SPVM est un modèle de professionnalisme et d'innovation au cœur de la vie montréalaise.

## **Et pour la faire vivre....**

...il capitalise sur le professionnalisme, maintes fois confirmé, de l'ensemble de son personnel civil et policier. Dédié au service des citoyens qu'il a le devoir de protéger et servir, il demeure prêt à relever les défis actuels et ceux que laisse entrevoir l'avenir. Pour ce faire, il entend être un modèle d'innovation en matière de pratiques policières. Il assumera ainsi pleinement son héritage, et ce, dans l'esprit de sa mission.

***Le respect, l'intégrité et l'engagement***

# ORGANIGRAMME PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010



\* Nombre de traverses 521

■ Compétence de proximité

*SÉCURITÉ PUBLIQUE - POLICE*

---

*ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PLAN D'ACTION 2010*

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PLAN D'ACTION 2010

Orientation # 1. Adapter l'offre de service à notre environnement en évolution		
Axes d'interventions	Objectifs	Actions prioritaires
1.1. La gestion des espaces urbains	- Assurer une visibilité policière favorisant des contacts directs et réguliers avec la population.	<p>Assurer une visibilité policière quotidienne efficiente et rassurante dans le réseau du métro en orientant la patrouille à pied en lien avec les cibles opérationnelles émises par le Module du réseau transport en commun (MRTC), les plaintes d'incivilités et les projets locaux et corporatifs.</p> <p>Effectuer des patrouilles à pied et à vélo dans des secteurs ciblés, en maintenant des contacts réguliers avec la population.</p> <p>Maintenir un plan de patrouille orienté vers les visites de parcs et autres endroits ciblés, la prévention des graffitis et la sécurité des piétons.</p>
	- Augmenter nos activités opérationnelles en matière d'incivilités.	<p>Assurer une présence policière (à pied, à vélo et en VTT) en utilisant des cibles locales (parcs, centres d'achats, sortie des classes, pistes cyclables, métros) et en planifiant des opérations pour appliquer les réglementations municipales relatives aux incivilités.</p> <p>Développer et appliquer à l'aide de partenaires externes et internes, des résolutions de problèmes à l'égard d'incivilités récurrentes.</p> <p>Poursuivre les activités de l'équipe de médiation urbaine (EMU) visant la réinsertion sociale des jeunes de la rue et de l'itinérance.</p> <p>Poursuivre les actions de l'équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (EMRII) mise en place en octobre 2009. Cette équipe, formée d'intervenants du CSSS Jeanne-Mance et de policiers du SPVM, a pour objectif de réaliser du travail de proximité pour rejoindre des personnes itinérantes, ou à risque de le devenir, qui sont régulièrement l'objet d'interventions policières et voir à les référer à des services appropriés, en fonction de leurs besoins afin d'améliorer leurs conditions de vie et de favoriser leur réinsertion.</p> <p>Déployer la brigade urbaine pour la saison estivale.</p> <p>Poursuivre le projet pilote en matière de lutte contre les graffitis.</p>

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PLAN D'ACTION 2010

Axes d'interventions	Objectifs	Actions prioritaires
1.2. La criminalité	<p>- Maintenir nos efforts à l'égard de la criminalité des gangs de rue.</p>	<p>Effectuer des opérations et des interventions de répression pour contrer les gangs de rue dans les endroits ciblés (opérations particulières dans les métros, opérations Blitz).</p> <p>Développer et mettre en place des stratégies et des projets de prévention (Gang de choix, Projet Contact, Alternatives, Partners in Prevention) pour éviter la victimisation et l'adhésion des jeunes aux gangs de rue et soutenir les jeunes, leurs familles et les victimes selon leur degré d'implication (rencontres et conférences dans nos écoles, centres jeunesse, Maisons des jeunes).</p> <p>Développer une approche de médiation avec l'organisme Trajet jeunesse.</p> <p>Poursuivre les activités du groupe Éclipse.</p> <p>Collaborer au programme de suivi intensif de Montréal dirigé par le Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire.</p>
	<p>- Poursuivre nos actions en matière de lutte contre le terrorisme.</p>	<p>Séances d'exercices et de formation pour le maintien des compétences CBRNE (chimique, biologique, radioactif et nucléaire).</p> <p>Poursuivre l'arrimage des plans d'interventions entre le SPVM, l'Association industrielle de l'Est de Montréal (AIEM), le Comité mixte municipal industriel et la Sécurité civile quant à la dynamique terroriste.</p> <p>Miser sur la mise en place de la nouvelle structure de l'unité aéroportuaire pour améliorer la coordination entre les divers intervenants.</p>
	<p>- Poursuivre nos actions en matière de lutte contre la violence conjugale et intrafamiliale.</p>	<p>Participation à des comités ethnoculturels pour transmettre de l'information au sujet des agressions sexuelles au Canada.</p> <p>Poursuivre en partenariat le programme SAUVER avec ADT en validant l'éligibilité des victimes pour l'obtention de système d'alarme.</p> <p>Rencontrer et sensibiliser les nouveaux arrivants, les personnes qui fréquentent les centres communautaires et les personnes âgées, aux réalités de la violence conjugale et aux ressources disponibles.</p> <p>En 2009, le SPVM a déposé un nouveau plan d'action, qui s'échelonne de 2010 à 2012, afin de prévenir et contrer la violence conjugale et intrafamiliale au moyen d'une approche globale et intégrée. Trois grands objectifs seront poursuivis : consolider et enrichir la communauté de pratique; mettre en place un projet pilote d'enquêteurs spécialisés en matière de violence conjugale et intrafamiliale; créer une collectivité de pratique impliquant les partenaires concernés par la problématique (communautaires, intervenants gouvernementaux, Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, etc.).</p>

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PLAN D'ACTION 2010

Axes d'interventions	Objectifs	Actions prioritaires
1.3. La sécurité routière et la circulation	- Améliorer le respect du Code de la sécurité routière par les conducteurs de véhicules routiers.	<p>Assurer une présence accrue aux différentes intersections et appliquer une tolérance zéro des infractions dans les zones scolaires. La participation de tous les PDQ est favorisée à ce niveau.</p> <p>Réaliser des opérations alcool au volant, piétons, ceintures de sécurité, vitesse, voies réservées et cellulaire.</p> <p>Transmettre à la population des conseils de prévention et de l'information sur la réglementation en matière de sécurité des piétons et des cyclistes ainsi que sur la vitesse excessive.</p> <p>Poursuivre le projet sur l'utilisation du radar photo et des caméras aux feux de circulation et collaborer à son évaluation et à son développement avec le gouvernement du Québec.</p>
	- Diminuer les comportements à risque des piétons.	<p>Augmenter les interventions de contrôle auprès des piétons pour en faire une priorité quotidienne.</p> <p>Appliquer intégralement la réglementation de stationnement et surveillance accrue au niveau de l'obstruction des passages piétons et de la distance aux intersections afin d'assurer des traversées sécuritaires.</p> <p>Favoriser l'implication des brigadiers scolaires face à la sécurité des écoliers.</p>
1.4. Le partenariat et la concertation avec la communauté	- Accentuer la concertation, renforcer nos liens et poursuivre nos activités de rapprochement avec la communauté.	<p>Accroître le nombre d'activités et de programmes en relation avec les jeunes (écoles, centres communautaires, groupes culturels, bibliothèques, etc.).</p> <p>Poursuivre le développement du projet Odiva Police permettant de sensibiliser les policiers aux personnes âgées potentiellement victime d'abus.</p> <p>Mettre en place le projet Sentinelle de la qualité de vie de quartier, projet qui consiste à promouvoir la qualité de vie dans les quartiers par une vigie constante des acteurs.</p> <p>Poursuivre le projet «Unité sans violence» visant 3 500 jeunes.</p> <p>Poursuivre le développement d'une équipe de patrouille multidisciplinaire qui agira sur le terrain et qui sillonnera rues et ruelles de la région afin d'identifier des solutions face aux différents problèmes sociaux.</p> <p>Mettre en oeuvre le plan directeur en matière de relations avec les citoyens.</p> <p>Poursuivre les activités des comités de vigie.</p> <p>Consolider les liens entre les différents intervenants, grâce à l'implication des conseillers en concertation.</p> <p>Mettre en oeuvre la seconde phase de la stratégie de développement des compétences interculturelles.</p>

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PLAN D'ACTION 2010

<b>Orientation # 2. Appuyer notre personnel et contribuer à sa réalisation dans un contexte de gestion de la diversité</b>		
<b>Axes d'interventions</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Actions prioritaires</b>
2.1. Une communication de gestion ciblée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une communication cohérente, adaptée et efficace au sein de nos unités.</li> <li>- Développer des outils efficaces pour rapprocher l'information de l'événement.</li> <li>- Informer le personnel et répondre à ses préoccupations relativement à l'évolution du SPVM.</li> </ul>	<p>Assurer une présence fréquente de l'équipe de gestion lors des rassemblements.</p> <p>Tenir des rencontres de coordination opérationnelles et administratives hebdomadaires avec le personnel et rendre disponibles les comptes rendus de ces rencontres à l'ensemble du personnel.</p> <p>Poursuivre le développement du site intranet du Service.</p> <p>Apporter une attention toute particulière à la communication de gestion auprès des employés civils qui seront touchés par le déploiement de M-IRIS.</p> <p>Restructurer la Division des communications afin d'améliorer la transmission des informations de nature corporative.</p>
2.2. La valorisation du personnel et la qualité de vie au travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer une dynamique de pratiques ciblées de valorisation.</li> <li>- Poursuivre et développer nos activités relatives à la qualité de vie au travail.</li> <li>- S'arrimer à la politique de la Ville de Montréal en matière de santé et sécurité du travail.</li> </ul>	<p>Poursuivre la mise en place de comités de qualité de vie au travail régionaux.</p> <p>Développer une "Approche intégrée de soutien systémique" permettant d'offrir un soutien aux acteurs impliqués dans une mission internationale, soit le missionnaire, sa famille ainsi que l'organisation policière et ce, avant leur départ en mission, pendant la mission et au retour de la mission.</p> <p>Mettre à jour et réaliser le plan d'action 2010 visant l'implantation d'un système de gestion en matière de santé et sécurité au travail.</p>
2.3. Le développement du personnel et l'identification de la relève	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre le déploiement du plan de développement professionnel.</li> <li>- Renforcer les compétences du personnel.</li> </ul>	<p>Poursuivre le projet d'académie du leadership.</p> <p>Poursuivre le développement du contenu de Campus SPVM.</p> <p>Assurer la formation des patrouilleurs relativement aux épreuves de coordination de mouvement (ÉCM). Cette formation est rendue nécessaire suite à l'adoption de modifications au code criminel qui permettront de faire passer des ÉCM aux conducteurs soupçonnés de conduire sous l'effet de stupéfiants. Il est prévu que 700 patrouilleurs seront formés en 2010.</p> <p>Mettre à jour la qualification de tir pour l'ensemble des patrouilleurs.</p> <p>Assurer la formation nécessaire au déploiement de M-IRIS.</p> <p>Développer un plan d'affaires triennal pour le développement et le maintien des compétences.</p>

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PLAN D'ACTION 2010

Orientation # 3. Accroître notre capacité organisationnelle et financière		
Axes d'interventions	Objectifs	Actions prioritaires
3.1. Une approche globale de la sécurité	- Développer et mettre en œuvre une approche globale de la sécurité à Montréal.	<p>Mobiliser les élus et les organismes communautaires à l'implantation de tables de concertation en sécurité publique dans les arrondissements qui n'ont pas encore initié ce mouvement.</p> <p>En 2010, nous poursuivrons nos démarches, tandis que d'autres projets qui touchent les différents partenaires en matière de sécurité s'ajouteront. Nous entendons également développer un plan de communication sur l'approche globale s'adressant aux partenaires.</p>
3.2. L'organisation du travail	- Augmenter la performance organisationnelle. - Déployer des outils modernes et performants.	<p>M-IRIS (Montréal – Inscription et recherche de l'information sur la sécurité) est le plus important projet de changement technologique amorcé au Service de police. L'implantation de M-IRIS aura un impact majeur sur quelques 5 000 employés et amènera plusieurs changements dans les méthodes de travail du personnel policier et du personnel civil en soutien aux opérations policières. En effet, ce progiciel, regroupant 12 sous-systèmes, permettra l'actualisation de plus de 35 systèmes actuellement vétustes dans notre organisation.</p> <p>Déployer le projet de géolocalisation à tous les postes de travail mobiles.</p> <p>Acquérir les équipements d'infrastructure nécessaires à la mise en place et à l'exploitation d'un réseau de radiocommunication numérique sur l'ensemble du territoire, conjointement avec nos partenaires oeuvrant dans le domaine de la sécurité publique.</p> <p>Diffuser la lecture de l'environnement et développer le plan stratégique triennal du SPVM.</p> <p>Réaliser des sondages (sentiment de sécurité, problèmes perçus, qualité des services, etc.) auprès de la population de six quartiers afin de mieux outiller les PDQ.</p> <p>Faire en sorte que notre section "crimes technologiques" et celle de la Sûreté du Québec cohabitent dans un même environnement de travail pour permettre une plus grande efficacité dans la lutte contre les crimes technologiques.</p>
3.3. Les sources de financement	- Diversifier et accroître les services et les sources de financement, - Promouvoir l'image de marque (Branding) et le concept Réseau SPVM (Certification). - Instaurer des entités « sécurité publique » selon la philosophie des services partagés.	<p>En 2010, le SPVM poursuivra les missions de maintien de la paix.</p> <p>Travailler de concert avec les diverses unités afin de traiter le volet des produits de la criminalité, en collaboration avec le Ministère du revenu du Québec.</p> <p>Le SPVM a envoyé un contingent de 150 policiers qui seront affectés à la sécurité des Jeux olympiques de Vancouver qui se tiendront du 12 au 28 février 2010.</p> <p>De plus, le SPVM profitera de subventions versées à partir du Fonds de recrutement des policiers afin de poursuivre la lutte aux gangs de rue et à la cybercriminalité.</p> <p>Évaluer les opportunités de procéder à des achats regroupés d'articles et d'équipements reliés aux activités de sécurité publique.</p> <p>Promouvoir l'utilisation de nos ressources en commercialisation pour assurer la fluidité de la circulation autour des chantiers sur le réseau routier.</p> <p>Offrir nos services de prise d'appels 9-1-1, de répartition d'appels police et autres à diverses municipalités hors de notre territoire.</p> <p>Développer un projet de système de protection personnelle par géorepérage qui permettrait, dans une situation d'urgence, de localiser rapidement toute personne ayant adhéré au programme afin de lui procurer l'aide nécessaire.</p>

*SÉCURITÉ PUBLIQUE - POLICE*

---

*DONNÉES FINANCIÈRES*

**Revenus et dépenses par compétences***(en milliers de dollars)*

	Revenus ( note 1 )		Dépenses	
	Budget Comparatif 2009	Budget comparatif 2010	Budget Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
Conseil municipal		-	12 448,3	12 462,1
Conseil d'agglomération	61 594,0	72 142,0	575 392,5	586 453,1
<b>Total</b>	<b>61 594,0</b>	<b>72 142,0</b>	<b>587 840,8</b>	<b>598 915,2</b>
Variation Budget 2010 par rapport à 2009		<b>10 548,0</b>		<b>11 074,4</b>
Effet net sur le cadre financier 2010			<b>526,4</b>	

**Note 1: À titre comparatif, le Budget 2009 a été redressé pour tenir compte du transfert des revenus de redevances du 911 au Service des finances (projet de Loi 82) pour un montant de 10,7 M\$.**

## Revenus par activités

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal				Conseil d'agglomération (Note 1)				Total			
	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
<b>Sécurité publique</b>				-				-				
Police ( note 1 )		-	-		59 170,5	63 033,8	54 415,1	69 625,6	59 170,5	63 033,8	54 415,1	69 625,6
<b>Transport</b>				-				-				
Autres		-	-		2 423,5	2 472,5	2 443,2	2 516,4	2 423,5	2 472,5	2 443,2	2 516,4
<b>Total</b>	-	-	-	-	<b>61 594,0</b>	<b>65 506,3</b>	<b>56 858,3</b>	<b>72 142,0</b>	<b>61 594,0</b>	<b>65 506,3</b>	<b>56 858,3</b>	<b>72 142,0</b>

15 283,70

(8 648,00)

6 635,70

10 548,00

Note 1: À titre comparatif, les données 2009 ont été redressées pour tenir compte du transfert des revenus de redevances du 911 au Service des finances (projet de Loi 82) pour un montant de 10 740,3 \$ pour le budget original et modifié et de 7 733,8 \$ pour le réel.

## Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal				Conseil d'agglomération				Total			
	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
<b>Sécurité publique</b>												
Police		-	-		566 581,3	557 693,1	575 623,8	577 377,5	566 581,3	557 693,1	575 623,8	577 377,5
Autres ( note 1 )		-	-		6 597,5	6 786,6	7 064,0	6 724,1	6 597,5	6 786,6	7 064,0	6 724,1
<b>Transport</b>												
Circulation et stationnement ( note 2 )	12 448,5	12 307,3	12 962,1	12 462,1	-	-	-	-	12 448,5	12 307,3	12 962,1	12 462,1
Autres ( note 3 )	-	0,1	-	-	2 213,5	2 114,0	2 016,8	2 351,4	2 213,5	2 114,1	2 016,8	2 351,4
<b>Total</b>	<b>12 448,5</b>	<b>12 307,4</b>	<b>12 962,1</b>	<b>12 462,1</b>	<b>575 392,3</b>	<b>566 593,7</b>	<b>584 704,6</b>	<b>586 453,0</b>	<b>587 840,8</b>	<b>578 901,1</b>	<b>597 666,7</b>	<b>598 915,1</b>

1 748,40

18 110,90

11 060,70

Note 1: Activité destinée à la sécurité des traverses d'écoliers sur tout le territoire

Note 2: Activité reliée à l'application et réglementation du stationnement dans 9 arrondissements

Note 3: Activité réalisée par le Bureau du taxi et du remorquage

**Revenus par objets**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget original Comparatif 2009</b>	<b>Budget modifié Comparatif 2009</b>	<b>Réel Comparatif 2009</b>	<b>Budget comparatif 2010</b>
Autres services rendus	49 443,0	<b>52 992,3</b>	<b>44 315,2</b>	59 081,5
Autres revenus	4 631,0	<b>4 519,0</b>	<b>3 981,2</b>	4 567,5
Transferts	7 520,0	<b>7 995,0</b>	<b>8 562,0</b>	8 493,0
<b>Total</b>	61 594,0	<b>65 506,3</b>	<b>56 858,4</b>	<b>72 142,0</b>

**Note 1 :** À titre comparatif, les données 2009 ont été redressées pour tenir compte du transfert des revenus de redevances du 911 au Service des finances (projet de Loi 82) pour un montant de 10,7 M\$.

**Dépenses par objets**

(en milliers de dollars)

	\$			
<b>(Note 2)</b>	<b>Budget original Comparatif 2009</b>	<b>Budget modifié Comparatif 2009</b>	<b>Réel Comparatif 2009</b>	<b>Budget comparatif 2010</b>
Rémunération et cotisations de l'employeur	520 004,1	<b>516 665,1</b>	<b>534 259,5</b>	530 616,1
Transport et communication	7 313,4	<b>9 126,5</b>	<b>7 724,8</b>	7 276,7
Services professionnels	10 750,8	<b>12 153,3</b>	<b>10 715,9</b>	10 248,5
Services techniques et autres	21 722,2	<b>23 333,8</b>	<b>22 779,9</b>	22 812,4
Location, entretien et réparation	16 722,1	<b>13 242,8</b>	<b>12 543,1</b>	16 437,0
Biens non durables	2 545,5	<b>2 150,6</b>	<b>1 896,0</b>	2 619,9
Contributions à des organismes	3 253,3	<b>3 253,3</b>	<b>3 253,3</b>	3 407,7
Autres objets - ( note 3)	5 529,4	<b>(1 024,3)</b>	<b>4 514,7</b>	5 496,8
<b>Total</b>	587 840,8	<b>578 901,1</b>	<b>597 687,2</b>	<b>598 915,1</b>

Note 2: Ces données incluent les activités relevant du Conseil municipal ( Application et réglementation du stationnement )

Note 3 : Dans le cadre du redressement du budget 2009, l'ajustement créditeur de 1 024,3\$ représente le solde de l'ajustement de 13M\$ imposé au Service de police et non reflété dans les autres catégories de dépenses.

**Dépenses par catégories d'emplois***(en milliers de dollars et en années-personnes)*

	\$		Années-personnes	
	Budget Comparatif 2009	Budget comparatif 2010	Budget Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
<b>Rémunération et cotisations de l'employeur</b>				
Cadres et contremaîtres	14 939,3	<b>14 906,2</b>	135,5	<b>132,5</b>
Cols blancs	51 126,5	<b>53 059,8</b>	865,6	<b>862,7</b>
Professionnels	6 332,8	<b>7 491,4</b>	59,0	<b>70,5</b>
Policiers ( incluant les officiers )	437 175,7	<b>444 697,2</b>	4 577,4	<b>4 289,1</b>
Préposés aux traverses d'écoliers	6 584,2	<b>6 697,0</b>	224,4	<b>224,4</b>
Cols bleus	3 845,8	<b>3 764,5</b>	58,4	<b>57,4</b>
<b>Total</b>	520 004,3	<b>530 616,1</b>	5 920,3	<b>5 636,6</b>
Moins : Activités relevant du Conseil municipal (Application et réglementation du stationnement)	<b>(10 385,9)</b>	<b>(10 435,9)</b>	<b>(175,1)</b>	<b>(175,1)</b>
<b>Total des activités relevant du Conseil d'Agglomération</b>	<b>509 618,4</b>	<b>520 180,2</b>	<b>5 745,2</b>	<b>5 461,5</b>

*Pour toutes informations, veuillez contacter les personnes-ressources suivantes :*

**Service de police de la Ville de Montréal**

**Budget de fonctionnement**

Madame Diane Bourdeau

Directeur adjoint - direction de l'administration

1441, rue Saint-Urbain, Montréal (Québec) H2X 2M6

Téléphone : (514) 280-8550

Télécopieur : (514) 280-2008

**Principaux objectifs et réalisations**

Monsieur Jean-Guy Gagnon

Directeur adjoint - direction de la stratégie

1441, rue Saint-Urbain, Montréal (Québec) H2X 2M6

Téléphone : (514) 280-8530

Télécopieur : (514) 280-2008